

Présents : 10

Excusés : 1

Absents : 0

**Le Président ouvre la séance à 20 h 00**

Secrétaire de séance : **Nelly ROUSSY**

### Ordre du jour

Conformément aux instructions Préfectorales, la réunion se déroule dans la salle communale permettant le respect des gestes barrières, à savoir : Distanciation d'1 mètre, gel hydroalcoolique, port du masque obligatoire.

### Préambule - Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le Maire ouvre la séance à 20h00 et propose s'il n'y a pas de remarque, d'approuver le compte rendu de la séance du 7 décembre 2021.

Unanimité de l'assemblée    Pour = 10                      Contre = 0                      Abstention = 0

### I – Débat et décision sur projet « Traverse du village »

Le Maire représente aux conseillers l'analyse prospective financière, présentée en décembre par monsieur DENECHERE. Cette analyse fait ressortir une capacité d'endettement relativement importante au vu de nos ressources communales actuelles. Le Maire propose un débat sous forme d'un tour de table, afin que chacune & chacun puisse se prononcer et donne en toute liberté son sentiment sur le projet.

### II- Délibérations diverses

Par suite du débat ci-dessus, il convient de délibérer sur la décision de reporter le projet énoncé ci-dessus à une période plus favorable en termes de moyens financiers.

Décision de l'assemblée :    Pour = 10                      Contre = 0                      Abstention = 0

Le Comité Syndical du SYDED nous invite à prendre une délibération traitant de l'augmentation du coefficient multiplicateur qui passe de 6 à 8.5%. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Décision de l'assemblée :    Pour = 10                      Contre = 0                      Abstention = 0

### III- Forêt – Travaux sylvicoles et affouages

La parcelle 27 au saussois mise en vente par adjudication a été vendue à la société CALVI pour un montant de 4 738.80 €. L'affouage 2022 se fera sur cette parcelle et sur les parcelles voisines où ont été abattus des bois malades. La réunion de décembre avec les affouagistes a fait ressortir une demande de ceux-ci pour l'attribution de 30 stères par portion. Cette proposition est retenue dans la mesure où le volume est exceptionnellement important. A ce jour 11 portions sont demandées soit 330 stères de bois d'affouage. Le partage sera prochainement effectué et le tirage au sort aura lieu en mairie sur convocation du Maire.

La proposition de l'O.N.F. dans le cadre des travaux sylvicoles pour 2022 est présentée aux conseillers. Montant proposé = 8 800 HT, soit 9 669.59 € TTC.

Après débat de l'assemblée, il est décidé de reporter l'ensemble du programme 2022 à 2023.

Décision du Conseil :            Pour = 10                      Contre = 0                      Abstention = 0

#### **IV- Perspectives d'investissement 2022**

Le Maire rappelle les travaux d'étude en cours pour le schéma directeur d'assainissement. Une première facture a été émise sur l'exercice 2021. La suite et fin de cette étude doit intervenir dans l'année 2022. Le reste à charge de ce dossier hors subventions s'élève à 8 780.00 €.

Plusieurs demandes de devis sont en cours. Ces devis feront l'objet d'un débat d'orientations budgétaires soumis à l'assemblée aux fins de déterminer les priorités d'exécution. Le Maire rappelle que les moyens financiers en termes d'investissement constitueront une aide à la décision. Le budget 2022 établi pour le 15 avril permettra de dégager les possibilités financières de la commune.

#### **V- Questions diverses**

Colis de fin d'année : les contraintes sanitaires, nous ont conduit pour la deuxième année consécutive à adopter la distribution de colis en lieu et place du repas des seniors. Nelly retrace l'organisation et le coût global de cette opération qui s'élève à 1 034.51 €.

Pylône FREE : le pylône FREE est allumé depuis le 13 janvier 2022. Seuls les abonnements au forfait Free pourront profiter de l'évolution de la qualité du réseau. Les différents opérateurs de téléphonie mobile viendront dans un futur plus ou moins proche installer leurs antennes sur ce pylône.

Panneau Pocket : le Maire informe les conseillers de l'abonnement « Panneau Pocket ». Cette application permettra de communiquer rapidement des informations à la population concernant des événements ou alertes reçues en Mairie.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22 heures 00